

Le 24 août 2020

**Décision de la Présidente
n°2020-56**

Objet :

Attribution du marché de travaux
Chaponost Lésignano - Travaux
VRD phase intermédiaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du
Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°2020-25, en date du 6 juillet 2020, relative aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT ;
- Vu l'avis d'appel à concurrence publié sur le profil acheteur marché publics.info le 10 juillet 2020 sous la référence 2020-TX-CCVG-0006 Chaponost Lésignano - Travaux VRD phase intermédiaire et publié sur le BOAMP sous la référence n° 20-89129,
- Ont été réceptionnée 4 offres à la date limite du lundi 3 août 2020 à 12 heures,
- Vu le rapport d'analyses des offres établi selon les critères pondérés définis conformément au règlement de la consultation,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché à l'entreprise suivante :

- Société COLAS Rhône-Alpes Auvergne – 24 rue du Lyonnais, 69800 SAINT PRIEST CEDEX
- Pour un montant de 68 695.44 € HT soit 82 434.53 € TTC

De signer ce marché et tous les documents nécessaires à sa bonne exécution.

Article 2 : Le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal d'Oullins sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

Fait à Brignais, le 24/08/2020

La Présidente, Françoise GAUQUELIN



Fiche de circulation - Dossier Traité

Description

Nom : Décision de la Présidente - Attribution
Marché travaux Chaponost Lesignano

Date limite : /

Créé par : Marie BOURGEOIS le 24/08/2020
10:16:43

Document principal : 2020-56 DECISION
PRESIDENT Attribution marché Tvx Lesignano.pdf

Responsable : Marie BOURGEOIS

Confidentiel : Non

Visa(s)

DGS (Philippe SOLEILHAC) OK (le 24/08/2020 16:18:56)

Signature(s) électronique(s)

Président OK (le 24/08/2020 17:16:58) - *Par délégation* : Philippe SOLEILHAC

Annotation(s) Publique(s)

Annexe(s)

RAPPORT DE SIGNATURE

Dossier signé : Décision de la Présidente - Attribution Marché travaux Chaponost Lesignano

Vérification de la liste des pièces déposées, et de leur signature

sous réserve du contenu des dossiers compressés par le candidat, à vérifier par vos soins.

AUCUNE ANOMALIE DE SIGNATURE RENCONTRÉE

Fichier	Octets	Signataire	Autorité de certification (AC)	Dates de validité	Signé le	Type	Validité
2020-56 DECISON PRESIDENT Attribution marché Tvx Lesignano.pdf	218437	SOLEILHAC Philippe	C=FR,O=COMMUNAUTE COMMUNES VALLEE DU GARON,2.5.4.97=NTRFR- 246900757,OU=0002 246900757,T=DGS,SURNAME=SOLEILHAC,G IVENNAME=Philippe,SERIALNUMBER=75779 LFN518,CN=Philippe SOLEILHAC C=FR,O=Certinomis,OU=0002 433998903,CN=Certinomis - AA et Agents 90243269889580752105912043022757741606	Du 11/10/2019 Au 10/10/2022	24/08/2020 à 17h17	PAdES	OK

Co-traitance : dans le cas de co-traitance, ou sous-traitance, il est possible qu'un document soit signé plusieurs fois, dans ce cas le même document sera listé autant de fois qu'il est signé, afin de pouvoir vous donner le détail de chaque signature.

Rapport de signature généré à titre indicatif par SRCI 26/08/2020 08:49.